**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Etat de Vaud

Arts de la scène

L'État de Vaud et la Ville de Lausanne mettent au concours la « Bourse de compagnonnage théâtral » 2021-2023

L'État de Vaud et la Ville de Lausanne s'associent à nouveau afin d'appuyer le travail de metteur.euse.s en scène issu.e.s de la relève et mettent au concours une douzième « Bourse de compagnonnage théâtral » dotée d'un montant de 90'000 francs. Outil important dans le cadre de leur politique respective de soutien à la scène émergente, le maintien de cette bourse dans le contexte actuel est aussi un message d'encouragement adressé aux acteur.trice.s d'un domaine particulièrement touché par la crise sanitaire.

L'Etat de Vaud et la Ville de Lausanne soutiennent de manière engagée la création théâtrale indépendante et professionnelle par l'intermédiaire de divers dispositifs. Afin d'épauler spécifiquement la relève dans ce domaine, ils financent conjointement depuis
12 ans une « Bourse de compagnonnage théâtral ». Le soutien est doté d'un montant de 90'000 francs et est destiné aux metteur.euse.s en scène émergent.e.s. Face à la crise sanitaire ainsi qu'aux mesures restrictives déployées pour lutter contre cette dernière et qui bouleversent les activités du secteur culturel, le maintien de cette Bourse se veut un signal fort quant à l'engagement des deux collectivités publiques aux côtés des acteur.trice.s culturel.le.s en ces moments difficiles.
La Bourse vise à développer les compétences des metteur.euse.s en scène en devenir en contribuant financièrement à un compagnonnage d'une durée de deux ans. Durant la première année, le/la lauréat.e assiste un.e metteur.euse en scène choisi.e par ses soins et effectue également un stage en dehors des frontières régionales auprès d'un.e deuxième professionnel.le reconnu.e sur le plan européen. Durant la deuxième année, le/la lauréat.e a la possibilité de réaliser son propre projet artistique en collaboration avec la compagnie d'accueil.
Cette forme de collaboration entre l'État de Vaud et la Ville de Lausanne dans le domaine de la culture est proposée suite aux premières expériences très positives

menées avec Muriel Imbach, Matthias Urban, Ludovic Chazaud, Laurent Gachoud, Sébastien Ribaux, Magali Tosato, Audrey Cavelius, Isis Fahmy, Tomas Gonzalez, Myriam Demierre et actuellement Floriane Mésenge ainsi que suite aux échos très favorables des milieux professionnels.
Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier auprès du Canton (uniquement en ligne à l'adresse vd.ch/culture-bourses) ou auprès de la Ville (uniquement par courriel à l'adresse culture(at)lausanne.ch) d'ici au 31 décembre 2020. Sont éligibles les candidat.e.s étant légalement établi.e.s dans le canton de Vaud depuis au moins deux ans.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 05 novembre 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Nicolas Gyger, responsable section encouragement à la culture, Service des affaires culturelles, nicolas.gyger(at)vd.ch
Michael Kinzer, chef du service de la culture, Ville de Lausanne

LIEN(S)

www.lausanne.ch/prestations/culture/arts-de-la-scene-bourse-com
www.vd.ch/culture-bourses
Conditions de participation